

HORIZON Montluçon - Les Réaux – dimanche 16 février 2020
Championnat Départemental VTT XC UFOLEP de l'Allier « Souvenir François Jury »
REGLEMENT de l'EPREUVE

Organisation : L'association sportive HORIZON MONTLUCON enregistrée en Sous-Préfecture de Montluçon sous le n° W031001274 affiliée à la Fédération Française de Cyclisme sous le numéro 0403143 et affiliée à l'UFOLEP sous le numéro 003185045 organise une course de VTT appelée « **Championnat départemental VTT XC UFOLEP de l'Allier 2020 - Souvenir François JURY** » le **dimanche 16 février 2020** à partir de 14h30 départ et arrivée au site des Réaux à Montluçon. Cette course est inscrite au calendrier UFOLEP 2020 et qualificative pour le National UFOLEP VTT.

Participants : - Compétiteurs licenciés UFOLEP ou FFC munis obligatoirement de leur licence 2020 ainsi qu'aux licenciés FFCT ou fédération affilié à l'UCI munis de leur licence 2020 mentionnant la discipline VTT, faute de quoi un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du VTT en compétition devra être remis à l'inscription pour être autorisé à retirer un dossard et à prendre le départ de la course.

- Compétiteurs non licenciés présentant obligatoirement un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du VTT en compétition datant de moins de trois mois. (Original ou copie certifiée conforme). Les mineurs non licenciés devront également présenter une autorisation parentale ou tutoriale.

Chaque participant doit posséder obligatoirement une assurance responsabilité civile individuelle. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Le port d'un casque à coque rigide est obligatoire. Le changement de VTT et toute assistance technique est interdit pendant la course. Le changement de roue est autorisé conformément au règlement de la fédération. Les VTT devront être conformes au règlement de la fédération et munis de freins en état de marche.

Assurances : Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAAF.

Les compétiteurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité. Ils devront s'assurer qu'ils sont bien couverts par leur assurance responsabilité civile ou par leur licence pour ce type d'épreuve.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, dommage corporel ainsi que vol de matériel.

Sécurité : La zone de départ se situera sur le site des Réaux. La zone d'arrivée sera positionnée au droit de la ferme des Réaux et délimitée de part et d'autre du podium (barnum toilé) par un balisage type rubalise. Des signaleurs statiques munis de téléphone portable seront placés sur l'ensemble du parcours suivant les positions indiquées sur le plan du circuit. Titulaires du permis de conduire, équipés de brassards et munis de l'arrêté préfectoral et de l'arrêté temporaire de circulation, ils seront placés aux points dangereux pour régler la circulation dans le sens de la course ou arrêter les véhicules aux points de franchissements.

Les secours seront assurés par les bénévoles secouristes du club organisateur titulaires au minimum du diplôme PSC1 (deux secouristes sur la ligne d'arrivée munis d'une coquille, défibrillateur, trousse oxygène/thérapie et deux secouristes positionnés sur le circuit conformément au plan). Les Sapeurs Pompiers (18) ou le SAMU (15) pourront être appelé en cas d'accident jugé grave. Ils seront préalablement informés de la manifestation et disposeront d'un plan du circuit avec les différentes possibilités d'accès.

Dossards : Retrait à la salle des Réaux à partir de 12h30. Les plaques de cadre seront rendues dès l'arrivée et en cas d'abandon. La clôture des inscriptions est prévue 30 minutes avant le départ de chaque course. Les droits d'inscriptions ne donneront lieu à aucun remboursement, sauf en cas d'annulation de l'épreuve.

Circuit et distances : Circuits de 3 ou 3,5 km selon catégories tracés sur le territoire de la commune de Montluçon. Distances suivant les catégories conformément au règlement UFOLEP :

CATEGORIES	Nbre tours	distance	Heure départ	Dénivelé
Adultes Masc 20/29 et 30/39 ans	7 GB	24.5 km	14h 30 mn	1050 m
Adultes Masc 17-19 ans – Adultes Masc 40/49 – 50/59 - 60 ans et +	6 GB	21 km	14h 32 mn	900 m
Jeunes Masc/Fém 15/16 ans - Fém 17/29 ans - Fém 30/39 ans Fém 40 ans et + tandems 17 ans et +	4GB	14 km	14h 34 mn	600 m
Jeunes Masc/Fém 13-14 ans	2 PB	6 km	14h 35 mn	240 m
Jeunes Masc/Fém 11-12 ans	1PB	3 km	14h 35 mn	120 m

Droit à l'image : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Résultats Récompenses : La remise des récompenses aux trois premiers de chaque catégorie se fera à la salle des Réaux. Le classement sera effectué selon les catégories de l'UFOLEP.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve en cas de force majeure.